



DOSSIER D'INSCRIPTION

RAID NATURE AVENTURE

AU

*A remettre impérativement pour
le 15 mai 2007
à la Direction du Sport et de la Jeunesse
Collectivité Territoriale de Corse
(rue Aspirant Michelin)*

CONTACTS :

Collectivité Territoriale de Corse
DIRECTION DU SPORT ET DE LA JEUNESSE
04.95.50.38.72 (M. GIANNI)
04.95.50.38.60 (M. PINELLI)

PRESENTATION DU RAID

■ DEROULEMENT

- Dates : 22, 23 et 24 juin 2007
- Disciplines : VTT trial - Run and bike - course d'orientation - accrobranche - canyoning - parcours de cordes - course en montagne

■ PROGRAMME

VENDREDI: PROLOGUE, C.O

Rendez-vous : regroupement briefing

Départ : 15 heures

- | | |
|----------------|------|
| 1- C.O village | 20 H |
| 2- Bivouac | 22 H |

SAMEDI: étape 1
Canyoning- Parcours de cordes
V.T.T. Trial -
Course d'orientation

1 - Canyoning	8 H
2 - Parcours de corde...	11 H
3 - VTT trial	14 H
4 - C.O maquis	16 H

DIMANCHE : étape 2
Course en montagne - V.T.T.-
Course - Accrobranches

1 - Course montagne	9 H
2 - VTT run and bike	14 H
3 - Parc aventure	17 H

19 H : réception -
Remise de récompenses

REGLEMENT DE L'EPREUVE

ARTICLE 1 - L'ORGANISATION

Les concurrents doivent se conformer aux directives des organisateurs ainsi qu'aux diverses législations en vigueur sur les territoires traversés (respect de l'environnement, code de la route...).

En cas de non respect de cette clause, la responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée.

ARTICLE 2 - L'EPREUVE

- **Dates** : Elle se déroulera les **22, 23 et 24 juin 2007**

- **Parcours** : Il est secret et ne sera dévoilé qu'au dernier moment.

Il s'effectue en milieu naturel et comprend des points de passage obligatoires (voir road book de l'organisation).

- **Disciplines** : VTT trial - course d'orientation - canyoning - accrobranche - bike and run - course de montagne - parcours de corde.

Accueil des équipes : Les équipes sont accueillies le vendredi 22 juin à l'Hôtel de région pour une présentation et un briefing

ARTICLE 3 - LES EQUIPES

Elles sont constituées de deux concurrents et peuvent être mixtes. Le nombre d'équipes est limité à 30.

ARTICLE 4 - LES CATEGORIES

Il y a deux catégories :

- 14-15 ans, nés en 1992 et 1993
- 16- 17 ans, nés en 1990 et 1991.

Elle est déterminée par l'âge du concurrent le plus vieux.

ARTICLE 5 - DEROULEMENT

Deux étapes divisées en deux sections de course et un prologue afin de déterminer l'ordre de départ.

Le parcours est composé de sections chronométrées et de sections de liaisons.

ARTICLE 6 - PROGRESSION

Obligation de rester groupés, toujours à portée de voix.

Le temps de l'équipe est celui du dernier équipier franchissant la ligne d'arrivée. Seules les équipes complètes peuvent être classées.

ARTICLE 7 - CLASSEMENT

Chaque épreuve donne lieu à un classement attribuant des points en fonction du nombre d'équipes :

- 1ère : nombre d'équipes + 1 point
- 2ème : nombre d'équipes - 1 point
- 3ème : nombre d'équipes - 2 points
- 4ème : nombre d'équipes - 3 points
- etc.....

ARTICLE 8 - ABANDONS

En cas d'abandon, obligation est faite de prévenir l'organisation le plus rapidement possible. Hormis problème médical, l'abandon ne peut se faire qu'à un point de contrôle.

ARTICLE 9 - RECLAMATION

Toute réclamation doit être déposée auprès du jury de course, dans l'heure qui suit l'arrivée de l'équipe.

ARTICLE 10 - PENALITES

• **Pénalités temporaires :** Progression non groupée, attitude antisportive, retard au départ, non respect des consignes, non passage à un point de contrôle, passage par des secteurs non autorisés (route goudronnée...), non respect du temps de liaison, assistance extérieure

- ☒ Progression non groupée : 1 H de pénalité*
- ☒ Attitude anti-sportive : à l'appréciation du jury*
- ☒ Retard au départ : 1/4 d'heure de pénalité*
- ☒ Non passage à un point de contrôle : 1 H de pénalité*
- ☒ Assistance extérieure : mise hors course*
- ☒ Non respect des consignes : à l'appréciation du jury.*

• **Exclusion :** Dégradations, attitude injurieuse, vandalisme, incivisme lors du bivouac.

• **Mise hors course :** Les concurrents pourront être arrêtés dans les épreuves pour arrivée hors délais fixés par les organisateurs aux points de contrôle.

ARTICLE 11 - INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription doit contenir les pièces suivantes: autorisation parentale pour les mineurs, certificat médical d'aptitude aux sports pratiqués, bulletin d'inscription dûment complété.

Les équipes devront avoir suivi des initiations dans les disciplines proposées.

Les dossiers d'inscription devront être remis avant le 30 avril dernier délais à la direction du sport et de la jeunesse de la CTC (rue aspirant Michelin). Seuls les 30 premiers dossiers complets seront retenus, les 15 suivants seront inscrits sur une liste complémentaire

ARTICLE 12 - EQUIPEMENTS

- ***Les équipements obligatoires***

Sac de couchage, gourde, sac à dos (20l), sifflet (1 par équipe), boussole, casque VTT - trousse de réparation VTT (démonte pneu, chambres à air, rustines, pompe), tente.

Les concurrents devront porter les tenues fournies par les organisateurs

- ***Les équipements conseillés***

Couverture de survie (1 par équipe), tapis de mousse pour le couchage, chaussures de sport, vêtement de pluie.

ARTICLE 13 - NEUTRALISATION

En cas de mobilisation de l'ensemble des moyens d'évacuation, la course devra être neutralisée temporairement

ARTICLE 14: ASSURANCE

Une assurance a été contractée par l'organisation afin de couvrir les participants ainsi que les dommages causés aux tiers.

ARTICLE 15 : RECOMPENSES

Les 3 premières équipes du classement général dans chaque catégorie sont récompensées, une dotation est fournie aux équipes avant le départ

ARTICLE 16 : SPECTATEURS

Des zones sont déterminées par les organisateurs. Celles de départ et d'arrivée sont réservées au personnel d'encadrement.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

autorise mon fils (ma fille)

né(e) le

à

à participer le 22, 23 & 24 juin 2007, au « **RAID NATURE AVENTURE** » organisé par la Collectivité Territoriale de Corse.

L'épreuve se déroulera sur la commune de Bocognano, comprendra des épreuves de V.T.T, de Course d'Oriente, de Canyoning , parcours d'accrobranche, course en montagne, parcours de corde.

Personne à contacter en cas d'accident :

Autorisation de transporter mon enfant vers le Centre Hospitalier ; oui : non :

Si non, le transporter à la clinique :

Autorisation de pratiquer les premiers secours en cas de besoin
oui : non :

Un certificat médical de non contre indication à la pratique des sports cités ci-dessus est obligatoire et doit être remis avec le dossier d'inscription

Fait le

à

Signature

NOM DE L'EQUIPE :

➤ **Equipier 1**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Taille :

Poids :

➤ **Equipier 2**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Taille :

Poids: